

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 février 2024

DCM : N° 2024-02-03

OBJET : BAIL AGRICOLE – TRANSFERT DU BAIL DE Mme ANNIE HUMBERT ET DU BAIL DE M. MATHIEU HUMBERT AU NOM DU GAEC DU BOIS DE SANTE

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 025-200082758-20240206-2024_02_03-DE

**L'an deux mil vingt-quatre
Le six février**

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 10/02/2024
Convocation du Conseil du
06/02/2024
Membres en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : tous les membres

Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle LEFEBVRE, excusée, pouvoir à Patrice PRETOT ; Mme Mireille PICARD, excusée, pouvoir à Mme Nathalie LAURENT ; M. Ghislain VICAIRE, excusé, pouvoir à M. Nicolas DEMOLY

Absents :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Emmanuel LACOMBE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.


Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Mme Annie HUMBERT en date du 19 septembre 2023 indiquant que, quittant le métier d'exploitante agricole, elle demande le transfert de son bail au nom du GAEC DU BOIS DE SANTE au 1^{er} janvier 2024.

M. le Maire lit également celui de M. Mathieu HUMBERT en date du 3 janvier 2024 demandant lui aussi le transfert de son bail au nom du GAEC DU BOIS DE SANTE au 1^{er} janvier 2024.

Les terrains concernés par ces 2 baux sont les suivants :

N° de parcelles	Lieu-dit	Surface
250 ZB 0005	La Bruyère	1 ha 70 a 30 ca
250 ZC 0003	Planche Séche	0 ha 18 a 60 ca
250 ZH 0016	Bois de Sante	1 ha 85 a 00 ca
250 ZE 0029	Les Courbottes	2 ha 16 a 20 ca
250 ZE 0092	Luserole	3 ha 97 a 44 ca
250 ZD 0012	Pertuis	9 ha 95 a 80 ca
250 ZD 0029	Chevrotte	7 ha 70 a 00 ca
250 ZC 0052	Fovrai	0 ha 5 a 00 ca

250 ZE 0024	Folpoi	1 ha 79 a 80 ca
250 ZH 0006	Prédise	0 ha 37 a 10 ca
250 ZH 0007	Prédise	0 ha 82 a 90 ca
250 ZI 0001	Chassagne	1 ha 45 a 20 ca
250 ZK 0020	Au Mondre	2 ha 76 a 50 ca
SURFACE TOTALE		34 ha 79 a 84 ca

Envoyé en préfecture le 09/02/2024
Reçu en préfecture le 09/02/2024
Publié le 
ID : 025-200082758-20240206-2024_02_03-DE

M David HUMBERT ne prenant pas part ni au débat ni au vote ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte le transfert au 1^{er} janvier 2024 du bail de Mme HUMBERT Annie et de celui de M. Mathieu HUMBERT au nom du GAEC DU BOIS DE SANTE,
- autorise le Maire à établir et signer ce nouveau bail au nom du GAEC DU BOIS DE SANTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Vote à majorité : 19 pour, 0 contre, 0 abstention

Le Maire,
Maxime GROSHENRY

